

Réf: Dossier N° 122239

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE
GENERALE ET D'ENERGIE SOLAIRE » en abrégé « SIEGES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot A9, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE
GENERALE ET D'ENERGIE SOLAIRE » en abrégé « SIEGES »

Objet : - Electricité générale
- Vente de matériel et équipement d'électricité et de construction
- BT
- Diverses activités génératrices de revenus.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot A9, Ilot 01

Dirigeant(s) : M MOULO MIESSAN JOSEPH (GÉRANT), Mlle TANO
ATTOSSI-BRA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03787 du 05/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30098/GTCA/RC/2022 du 05/07/2022

